ECOLE COMMUNALE DE PURNODE
PROJET D'ACCUEIL DE L'ATL

Ecole communale
Rue des Ecoles 11
5530 PURNODE
Tél.: 082/61.17.18

Responsable de projet :
Mme Maury Justine
Tél. : 082/61.03.33
justine.maury@yvoir.be

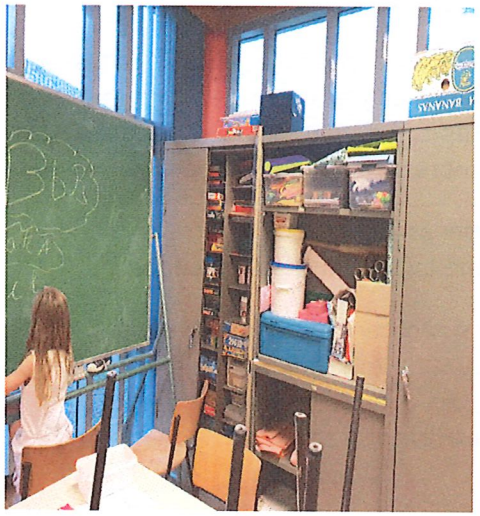

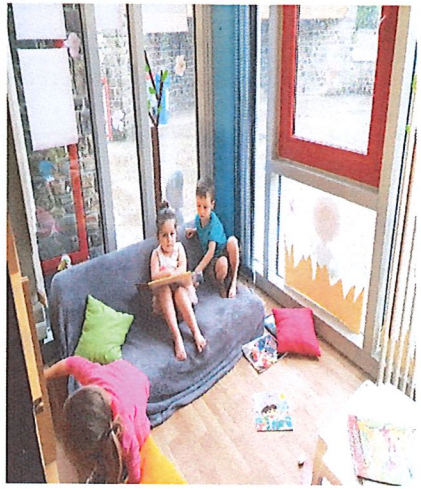

Madame, Monsieur,

Notre accueillante Mme Marie-Louise Hanciaux s'occupe de l'encadrement de votre/vos enfant(s) durant l'accueil temps libre du matin de 7h à 8h20. Mr Quentin Capouet encadre les enfants le soir de15h00 (le lundi) et 15h15 (mardi, jeudi et vendredi) à 18h00. Mme Françoise Carly assure un renfort le soir de15h00 (le lundi) et 15h15 (mardi, jeudi et vendredi) à 17h00. Des formations continues sont assurées durant l'année pour améliorer ses compétences en matière de développement de l'enfant, de relationnel, de techniques d'animation...

L'accueil du matin est pour l'enfant une période transitoire entre le réveil à la maison et l'entrée à l'école.

L'accueil après l'école est une période tampon entre un effort intensif de concentration à l'école et les retrouvailles avec les parents.

L'accueillant a pour mission de gérer ces deux périodes de vie des enfants avec bienveillance. Il tentera de respecter au mieux leurs besoins de détente et de repos, tout en permettant aux plus grands de réaliser leurs devoirs dans les conditions de calme nécessaire.

Les accueillants disposent d'un téléphone portable et d'un classeur reprenant tous les renseignements utiles concernant les enfants inscrits. En cas de nécessité, les accueillants peuvent toujours appeler la responsable de projet ATL ou un membre du personnel de l'école.

Le matin, les enfants doivent être amenés à la salle de gym/réfectoire par un parent et se présenter à Mme Marie-Louise afin scanner leur badge.

Dès la sortie de l'école, les enfants profitent sous la surveillance des accueillants présents d'une demi-heure de récréation pour courir, jouer, etc. Puis, en fonction de la météo, les enfants se rendent soit dans le réfectoire avec Mr Quentin et Mme Françoise soit dans la cour afin d'y jouer.

Mme Carly encadre les enfants de maternelle et leur propose diverses activités.

Mr Quentin veille à la réalisation des devoirs des enfants de primaire de 15h45 à 16h15 les lundis, mardis et jeudis. **Néanmoins, les devoirs restent sous la responsabilité des parents.**

A 17h00, Mr Quentin reprend tous les enfants et leur propose des activités, du coloriage, jeux libres, jeux de société jusque 18h00.

Durant cet accueil temps libre, chaque enfant a le devoir de respecter les règles de vie: le respect de l'accueillant, le respect de l'autre, le respect du groupe et respect du matériel à disposition, ...
L'accueillant a la responsabilité de faire respecter ces règles.

Chaque parent ou personne autorisé est tenu de récupérer son/ses enfant(s) dans le local où se tient l'accueil et de se présenter à l'accueillant(e) afin d'effectuer le scan de sortie après s'être assuré que son espace de jeu est rangé. Aucune demande de scan préalable ne sera acceptée.

Le règlement d'ordre intérieur est disponible sur le site internet et peut-être obtenu sur simple demande au service ATL. Chaque parent, enfant, accueillant ainsi que le P.O. s'engage à respecter ce règlement.

Madame Maury Justine reste à votre disposition pour toute question, difficulté, n'hésitez pas à la contacter.

Pour le Collège communal,

La Directrice générale,

J. LECOCQ

Le Bourgmestre,

P. EVRARD